

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55.33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

3. CONSTRUCTION

3.3. PARACHEVEMENT

3.3.4. CARRELEUR / CARRELEUSE

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la C.C.P.Q.

Le 01 mars 2000

LE METIER

REMARQUES SUR LE METIER ET SUR LE PROFIL :

1. Le carreleur procède sur base d'un dessin ou d'indications, au revêtement de sols, de murs, d'escaliers, de seuils, d'appuis de fenêtres et de terrasses au moyen de carreaux. Il réalise se carrelage au moyen de mortier ou de colle.

Le travail est exécuté, comme œuvre de finition, après les autres corps de métiers du gros œuvre, du plafonnage, de la pose des tuyaux de chauffage, d'électricité ainsi que la pose des équipements sanitaires et la menuiserie extérieur.

Dans la pratique le carreleur doit préparer les surfaces à revêtir. Pour cela, il arrive que le carreleur doive d'abord plafonner et/ou cimenter un mur ou une partie de mur (sans entrer en concurrence avec le métier de plafonneur) et réaliser une chape.

En principe, il procède d'abord au carrelage des murs et ensuite du sol.

Dans la pose du carrelage, les phases de travail sont les suivantes : préparation et traitement du support, traçage des niveaux, pose des carreaux, réalisation des joints.

Les carreaux sont de nature très variés. Les techniques de pose sont soit générales, soit spécifiques aux matériaux de recouvrement.

Les attitudes professionnelles dominantes sont la précision et le soin, l'autonomie ou la disposition de pouvoir travailler sous surveillance limitée, le sens de l'esthétique, le sens de la collaboration pour les contacts divers sur chantier, la mobilité.

Les conditions de travail particulières sont typiques à la pose de carreaux. La profession est perçue comme "dure" et "lourde". Par la position physiologique de travail, elle réclame une certaine robustesse physique de la personne.

Le carreleur travaille souvent comme salarié au service d'une entreprise de construction, parfois comme entrepreneur indépendant.

Compte tenu de la nature des travaux de carrelage, il est pratiquement impossible d'automatiser le processus. Le carreleur demeure un "métier" au sens artisanal du terme.

Néanmoins le soucis d'augmenter le rendement, développera à l'avenir des techniques et des matériaux visant un gain de temps dans la préparation du sol, des surfaces, ainsi que des performances accrues dans le couple carreau / colle qui permettraient d'accélérer le collage des carreaux.

Les métiers apparentés au carreleur sont le mosaïste, le paveur, le marbrier en tant que poseur de pierres naturelles dans les éléments de décoration. La spécificité de ces métiers n'est pas développée dans ce profil de formation et demande par ailleurs une formation complémentaire adaptée.

2. Les compétences relatives à la gestion administrative, commerciale et financière autonome de l'entreprise de carreleur, en tant qu'indépendant, ne sont pas prises en compte dans le présent profil. Elles doivent aussi faire l'objet d'une formation spécifique complémentaire.

** La plupart de ces notes sont extraites du document du Fond de Formation à la Construction : "Les profils professionnels dans la construction : le carreleur - mosaïste".*

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. RESPECTER LES REGLES DE SECURITE ET D'HYGIENE	+ Ergonomie	
2. CONCEVOIR UN PROJET	2.1 Se concerter avec le maître de l'ouvrage.	<ul style="list-style-type: none"> • Manifester des qualités relationnelles suffisantes. • Identifier les souhaits du client. • Conseiller le client sur le plan technique et esthétique.
	2.2 Lire un plan et un cahier des charges.	<ul style="list-style-type: none"> • Interpréter un plan ou un dessin de travail et ses conventions de représentation. • Repérer dans un cahier des charges, les articles spécifiques et en comprendre la portée.
	2.3 Identifier le support et son état.	<ul style="list-style-type: none"> • Observer et relever les anomalies nécessitant un travail complémentaire de préparation. • Identifier ce qui relève de sa compétence. • Identifier les besoins en joints de mouvements et accessoires.
	2.4 Effectuer les relevés.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le code de mesurage.
	2.5 Etablir un croquis à main levée.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les conventions de dessin. • Respecter les proportions. • Dimensionner les éléments. • Exécuter un tracé clair et soigné.
	2.6 Déterminer les matériaux à mettre en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les matériaux, les accessoires (sterfput, joint de mouvements ...) et leurs caractéristiques.
	2.7 Déterminer le type de pose.	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir la technique de pose adéquate en relation avec le type de carreaux.
	2.8 Calculer les quantités nécessaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser le calcul de la surface et du volume des formes géométriques courantes du domaine professionnel. • Maîtriser les opérations arithmétiques.

		<ul style="list-style-type: none"> Effectuer des mesures et des calculs en mètre, mètre carré, mètre cube et autres unités.
	2.9 Etablir un devis.	<ul style="list-style-type: none"> Savoir utiliser les sources d'information. Connaître les prix du marché. Calculer les prix de revient des matériaux. Calculer la marge bénéficiaire. Savoir compléter un devis type. Savoir commenter et justifier son devis devant le client.
	2.10 Etablir une commande.	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les moyens appropriés de communication. Lire les documents commerciaux courants. Identifier les conditions générales de vente.
3. PARTICIPER A L'INSTALLATION ET A L'ORGANISATION DU CHANTIER	3.1 Lire le plan général.	<ul style="list-style-type: none"> Interpréter le plan d'ensemble, les plans de détails, les annotations particulières. Interpréter les conventions de représentation. Identifier les points de repère, les points de référence.
	3.2 A défaut d'un plan d'architecte, appliquer les techniques académiques et/ou établir un plan de pose.	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les appareillages. Equilibrer la pose des carrelages en fonction de l'aspect esthétique et des contraintes techniques.
	3.3 Vérifier la concordance entre le plan d'architecte et la situation réelle des lieux.	<ul style="list-style-type: none"> Interpréter le plan d'ensemble, les plans de détails, les annotations particulières. Interpréter les conventions de dessin. Identifier les points de repère, les points de référence. Savoir relever des mesures sur chantier.
	3.4 Organiser son poste de travail suivant les données du maître de l'ouvrage.	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer rationnellement le stockage des matériaux et matériels. En assurer la protection. Planifier l'évacuation des déchets suivant les réglementations de la protection de l'environnement. Estimer les besoins en énergie et les raccordements (eau, électricité).

		<ul style="list-style-type: none"> Assurer un éclairage optimum du lieu de travail.
	3.5 Protéger le chantier en fonction des règles en vigueur.	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les règles générales. Interpréter les pictogrammes relatifs à la sécurité. Estimer la suffisance des zones de circulation. Identifier les zones potentiellement dangereuses.
	3.6 Vérifier les supports et repérer les réseaux (eau, électricité, gaz, téléphone, détections ...).	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer l'état du support. Identifier la structure du support. Lire et interpréter les plans spécifiques et leurs conventions.
	3.7 Réceptionner les matériaux et les acheminer dans les locaux adéquats.	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier la conformité de la livraison par rapport au bon de commande (qualités, quantités). Respecter la législation et les règles de sécurité en vigueur sur les produits dangereux et suivant les recommandations du fabricant pour stocker les matériaux. Assurer l'acheminement des documents de livraison.
4. PREPARER LES SUPPORTS	4.1. Contrôler : <ul style="list-style-type: none"> - la planéité - la verticalité - l'horizontalité - l'équerrage du local - les écarts de tolérance 	<ul style="list-style-type: none"> Repérer à l'aide des instruments adéquats les éventuels défauts.
	4.2. Procéder à la préparation du support par enlèvement de matériaux : <ul style="list-style-type: none"> - Décaper - Enlever les anciens revêtement des sols et murs, y compris la couche de sous-pavement (sables morts, laitier ...). 	<ul style="list-style-type: none"> Choisir la technique de préparation du support en fonction de son état. Apprécier le type de protection à mettre en place (étaieement, renforcement ...). Utiliser adéquatement les machines, outils manuels, mécaniques et électriques spécifiques. Prendre les précautions nécessaires pour éviter de détériorer les réseaux encastrés. Mettre en œuvre les produits spécifiques en

		<p>respectant les notices techniques et recommandations du fabricants.</p>
	<p>4.3 Procéder à la préparation du support par apport de matériaux ou produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ragréer - Traiter les supports (couche primaire, adhérence, étanchéité) - dégraisser, dépeussier, humidifier 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer le support obtenu. • Déterminer les causes d'éventuelles fissures avant le remplissage et si nécessaire en référer à un responsable. • Déterminer les matériaux de remplissage, les mettre en œuvre suivant les techniques appropriées. • Identifier la structure du support à traiter. • Evaluer l'état de surface du support : rugosité, cohésion, humidité. • Déterminer les produits d'accrochage et autres (hydrofuges, adhérents ...) et mettre en œuvre suivant les prescriptions des fabricants. • Appliquer le traitement adéquat.
	<p>4.1. Déposer, reposer des accessoires divers tels que prises de courant, robinets, sanitaires, portes ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les gestes professionnels de base pour exécuter correctement l'opération dans les limites des activités du carreleur.
	<p>4.2. Réaliser des petits travaux de maçonnerie, menuiserie et plafonnage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les gestes professionnels de base pour exécuter correctement l'opération dans les limites des activités du carreleur.
5. ETABLIR LES NIVEAUX ET LES ALIGNEMENTS	<p>4.1. Lire les plans d'exécution.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Interpréter les plans et leurs conventions. • Repérer le niveau de référence (point 0.0). • Identifier le positionnement des accessoires et des joints de mouvements (dilatation, retrait, structurel ...).
	<p>5.2. Contrôler les niveaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les matériels adéquats pour le report. • Appliquer les techniques de mise à niveau et d'aplomb (niveau à bulle d'air, niveau d'eau à longue distance, niveau Laser ...). • Repérer d'éventuelles erreurs dans le placement des seuils, des escaliers. • Appliquer les dispositions prévues par le plan (pentes).

	5.3 Reporter les points de niveaux (+100).	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les emplacements des points de repère pour chaque pièce. • Utiliser le matériel adéquat pour le report. • Appliquer les techniques de mise à niveau.
	5.4 Tracer les alignements de pose.	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les emplacements des guides pour les aplombs. • Composer l'appareillage du fini (disposition des carreaux). • Déterminer l'équerrage des alignements (3, 4, 5 Pythagore, mesure des diagonales). • Appliquer la technique de contrôle des alignements. • Appliquer la technique de "compaçage".
6. POSER LE CARRELAGE AU MORTIER DE MANIERE DITE TRADITIONNELLE	6.1	